



Lycéens élus au CVL

Lycéens Passeurs de Culture

2 à 3 lycéens par établissement

**S'engager
pour la vie
culturelle au sein
de son lycée sur
son territoire**

**Ouverture à la culture
pour tous
Enrichissement personnel**



Créer une dynamique dans l'établissement

Renforcer la diffusion de la culture au sein des établissements scolaires en impliquant les élus lycéens.

Permettre aux organismes culturels d'être attentifs aux attentes des lycéens et de toucher un public plus large.

Travailler sur l'axe culturel au niveau établissement et non au niveau de la classe.



Créer des liens entre lycéens

Développer des projets « culturels » avec le référent culturel et le référent vie lycéenne du lycée, en lien avec les partenaires culturels.

Communiquer (par les réseaux) les programmations culturelles
Proposer, inciter les lycéens et rester à leur écoute.



Créer du lien avec un partenaire culturel

Répondre aux sollicitations de la structure, échanger et construire ensemble l'offre culturelle.

Amener à fréquenter le lieu culturel

Proposer des interventions, des ateliers, dans et en dehors de l'établissement.

Dispositif Lycéens Passeurs de culture piloté par le DAVL et la DAAC – Rectorat Nancy Metz

Contact Laurent.mascherin@ac-nancy-metz.fr et Valerie.oget@ac-nancy-metz.fr

DEVENIR Lycéens Passeurs de Culture

2 à 3 lycéens par établissement

Je suis élu au CVL ou au CAVL et souhaite devenir passeur de culture

Je demande l'accord à mon chef d'établissement et J'informe les référents culture et la vie lycéenne

Avec l'aide du référent culture, je suis mis en lien avec le ou les partenaires culturels





LA STRUCTURE

Invite le passeur de culture régulièrement (1 fois/mois)

Présente sa programmation au sein d'établissement

Propose des interventions, des ateliers

Informe durant l'année

...

LES PARTENAIRES

PILOTAGE

ETABLISSEMENT

LE CHEF D'ETABLISSEMENT
LE CONSEILLER D'ÉDUCATION
LE REFERENT CULTURE

DASAE

Délégation
de la vie
Lycéenne

DAAC

CADRAGE SOUTIEN AIDE



ACADEMIE NANCY METZ